

VIII^{ème} Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage

(Moncton, 3-5 septembre 1999)

Déclaration

Moncton, 5 septembre 1999

1. Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis du 3 au 5 septembre 1999 à Moncton, au Nouveau-Brunswick, Canada, avons décidé de consacrer ce VIII^{ème} Sommet de la Francophonie à la
jeunesse,

car c'est sur son engagement et son adhésion que repose la pérennité du projet francophone.

2. Nous avons écouté les jeunes dans nos pays. Nous avons appuyé les efforts nationaux et régionaux de concertation, ainsi que ceux du Secrétaire général. Nous sommes déterminés à répondre aux attentes que les jeunes de la Francophonie ont exprimées dans la préparation de ce Sommet, en les associant plus étroitement à notre action. Nous ferons en sorte que les jeunes puissent recevoir une formation adéquate, notamment professionnelle et technique, trouver un emploi, libérer leur créativité, vivre dans la liberté et la sécurité, et s'épanouir dans leurs cultures, tout en s'ouvrant aux autres.
3. Nous réaffirmons que la paix, la démocratie et le développement durable sont non seulement des objectifs interdépendants, mais aussi des valeurs que nous partageons. La Francophonie ne peut s'accommoder de crises, de conflits, de situations d'occupation, de déplacements de populations et d'atteintes aux droits de l'Homme et à la démocratie, qui sont des freins au développement et nuisent aux efforts de coopération visant le mieux-être de nos populations.
4. Nous entendons promouvoir, dans le processus d'intégration mondiale en cours, le respect de la diversité culturelle, facteur indéniable de l'enrichissement du patrimoine universel.
5. Nous réitérons, à la veille du 30^{ème} anniversaire de la création de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, que la Francophonie forme un espace culturel et linguistique, fondant son action de coopération multilatérale sur la solidarité agissante de ses membres. Nous entendons poursuivre l'action désormais multidimensionnelle de la Francophonie dans la continuité de la réforme engagée par les Sommets de Cotonou et de Hanoi, afin qu'elle s'affirme parmi les principaux acteurs du monde de demain.

...

La Francophonie, un enjeu politique d'égalité, de sécurité et de démocratie

6. **Mondialisation** : La mondialisation touche à tous les aspects de la vie des peuples. Ses effets sur les plans politiques, économiques, sociaux et culturels, dont certains sont préoccupants surtout pour les pays les moins favorisés et les moins avancés, justifient une attention particulière au rôle régulateur des Etats. Notre communauté, en étroite concertation avec tous les acteurs des relations internationales, notamment les Nations Unies, est déterminée à contribuer à en assurer la maîtrise, pour que la mondialisation bénéficie à tous, de manière équitable.